|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Collège** | | **Lycée professionnel** |
| Programmes de 1995 | Programmes de 2008 | **Programmes d’HGEC en classes préparatoires au CAP**.  BO N°8 du 25 février 2010  Aucune référence à l’argumentation dans les capacités.  Les élèves doivent être cependant capables de :  « Rédiger un paragraphe organisé en utilisant un vocabulaire historique ou géographique »  **Programmes d’HGEC en classes préparatoires au Baccalauréat professionnel.**  BO spécial n°2 du 19 février 2009  Aucune référence à l’argumentation dans les programmes de seconde, première et terminale.  Le tableau des capacités indique que les élèves doivent être capables de :  « Rédiger un texte organisé, respectant l’orthographe, la construction  des phrases, en utilisant un vocabulaire historique ou géographique » |
| **Accompagnement des programmes HGEC**  Cycle central  « Cependant, en classe de 5e puis en classe de 4ème ,les élèves doivent commencer à s'exercer à la synthèse d'information et à l'argumentation »  Troisième  *Histoire*  « La synthèse d’informations principalement tirées d’un dossier documentaire, en réponse à un sujet donné, aboutissant à la rédaction d’un paragraphe argumenté, est désormai s une exigence de l’examen.  La maîtrise requise de l’argumentation écrite repose sur les apprentissages progressifs des années précédentes et relève donc de la responsabilité pédagogique collective des professeurs depuis la classe de 6ème »  Education civique  « La formation à l’argumentation. Elle est insé-  parable de la maîtrise des discours. »  « l’éducation civique développe l’aptitude  à argumenter, la rend nécessaire et s’appuie sur  la pratique de l’argumentation »  « La démarche d’argumentation est utile chaque  fois qu’un savoir peut être mis en débat »  Occurrence du terme argumenter plus d’une vingtaine de fois. | **Introduction aux programmes d’Histoire-géographie éducation civique.**  Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008.  « Tout au long du cursus, il s’agit d’acquérir des connaissances et des repères en mettant en œuvre une méthode d’analyse qui vise à former l’esprit critique, à développer l’aptitude à argumenter et à communiquer en utilisant un langage clair, enrichi du vocabulaire spécifique adéquat. »  *Histoire*  « maîtrise progressive de la construction d’un récit historique, à l’écrit et à l’oral, depuis ses formes les plus élémentaires de (quelques phrases), jusqu’à des développements plus élaborés intégrant des éléments explicatifs et démonstratifs »  *Géographie*  « Au-delà de l’acquisition d’un langage spécifique, le croquis doit être, pour l’élève, le moyen de développer un discours argumenté sur l’espace »  *Education civique*  « Pour ce faire, ils sont formés et éduqués à l’analyse de situations de la vie quotidienne et des enjeux politiques, par la mobilisation et l’utilisation des connaissances acquises. Ils sont initiés aux méthodes d’enquête et de recherche, à la sélection et à l’analyse de l’information, au travail avec les technologies de l’information et de la communication, à l’argumentation écrite et orale pour préparer au débat. »  **Ressources pour faire la classe, novembre 2009.**  *Les capacités dans les programmes de géographie*  « La première de ces capacités apparaît dans les programmes sous différentes formes, de la description, celle d’un paysage par exemple, à la construction d’un discours explicatif et/ou argumentatif (expliquer à autrui à l’oral et à l’écrit..) en passant même par le récit que la géographie permet de développer aussi  bien que l’histoire : raconter à autrui, à l’oral ou à l’écrit un itinéraire, le trajet d‘un migrant en  employant un vocabulaire adapté …(cf. fiche travailler l’écrit »)  **Programmes de collège**  Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008.  **Histoire**  *Programmes de sixième*  « Ils s’entraînent à exposer leurs connaissances en construisant de courts récits (on tiendra compte des progressions prévues en français pour l’expression écrite et l’expression orale) »  *Programmes de cinquième*  « En lien avec les progressions souhaitées en français, ils doivent être capables de construire, à l’oral comme à l’écrit, des récits organisés plus développés »  *Programmes de quatrième*  « Ils sont amenés à développer davantage  l’exposition de leurs connaissances : les textes produits à l’écrit et les prises de parole doivent mettre en évidence les continuités, les ruptures et les interactions… »  Programmes de troisième  « ils intègrent dans leurs productions des éléments explicatifs et démonstratifs, à l’écrit comme à l’oral. »  **Géographie**  **Aucune référence à l’argumentation.**  **Socle commun de compétences et de connaissances.**  *Grille de référence du socle commun.*  Excepté la compétence C3 où un item évoque clairement l’argumentation ;  Le terme argumenter n’apparaît que dans l’indication pour l’évaluation. |